

Date de la séance

Le 14 décembre 2022

Date de convocation

Le 8 décembre 2022

Date de publication

Le 8 décembre 2022

Nombre de délégués

En exercice 34

Présents 23

Procurations 9

Excusé

Absents 2

**N° 2022-12-102**

**OBJET :**

**BUDGET DU CINEMA  
– ADOPTION DU  
BUDGET PRIMITIF  
2023**

Le Président certifie  
que la liste des  
délibérations a été  
publiée sur le site  
internet de la  
Communauté de  
Communes Gally-  
Mauldre

**L'an deux mille vingt-deux**

Le mercredi 14 décembre, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Dumay à Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Patrick LOISEL, Président.

**Présents :**

Commune d'ANDELU : Olivier RAVENEL

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL

Commune de CHAVENAY : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ, Jérôme COTIGNY

Commune de CRESPIERES : Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Patrick LOISEL, Michel DELAMAIRE, Yves DEKEYREL

Commune d'HERBEVILLE :

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC, Christophe DEBUISNE

Commune de MAULE : Laurent RICHARD, Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Sylvie BIGAY, Jean-Christophe SEGUIER, Hajer RIVIERE

Commune de MONTAINVILLE : Eric MARTIN

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Gilles STUDNIA, Karine DUBOIS, Gérard PARFAIT, Dominique GERBERT, Axel FAIVRE

**Procurations :**

Martine DELORENZI à Jean-Bernard HETZEL

Adriano BALLARIN à Agnès TABARY

Katrin VARILLON à Michel DELAMAIRE

Vincent GAY à Eric MARTIN

Hervé CAMARD à Sylvie BIGAY

Caroline QUINET à Sidonie KARM

Christine CAILLAT à Dominique GERBERT

Christelle BARDEILLE à Axel FAIVRE

Jean-Philippe ANTOINE à Karine DUBOIS

**Absents :** Damien GUIBOUT, William FALCHETTO

**Secrétaire de séance :** Agnès TABARY

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L2312-1 ;

**VU** la loi d'orientation N°92-125 du 6 février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

**VU** la délibération du Conseil Communautaire n° 2022-10-69 du 19 octobre 2022 prenant acte de la tenue d'un Débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires du cinéma pour l'exercice 2023 ;

**CONSIDERANT** qu'il convient d'adopter le Budget Primitif de la régie du cinéma communautaire les Deux Scènes pour 2023 ;

**CONSIDERANT** l'avis favorable unanime des membres présents par la Commission Affaires Générales et Financières, Relations institutionnelles extérieures et politique GEMAPI réunie le 30 novembre 2022,

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur Michel DELAMAIRE, Conseiller Communautaire délégué en charge de la présidence de la Commission des Affaires Financières, rapporteur des budgets,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

**ADOpte** par chapitre le Budget Primitif du cinéma intercommunal « Les 2 Scènes » pour l'exercice 2023 suivant :

## 1. SECTION D'EXPLOITATION

### 1.1 DEPENSES

- Chapitre 011 – Charges à caractère général .....	105 700,00 €
- Chapitre 012 – Charges de personnel .....	129 000,00 €
- Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante .....	220,00 €
- Chapitre 67 – Charges exceptionnelles .....	100,00 €
- Chapitre 022 – Dépenses imprévues .....	1 000,00 €
- Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement .....	2 700,00 €
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections .....	6 080,00 €

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION ..... 244 800,00 €

### 1.2 RECETTES

- Chapitre 70 – Ventes de produits, prestations de services.....	136 040,00 €
- Chapitre 74 – Subventions d'exploitation .....	101 500,00 €
- Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante .....	20,00 €
- Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transferts entre sections .....	7 240,00 €

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION ..... 244 800,00 €

## 2. SECTION D'INVESTISSEMENT

### 2.1 DEPENSES

- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles.....	11 340,00 €
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections .....	7 240,00 €

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT ..... 18 580,00 €

## 2.2 RECETTES

- Chapitre 021 – Virement de la section d'exploitation.....	2 700,00 €
- Chapitre 13 – Subventions d'investissement.....	9 800,00 €
- Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transferts entre sections .....	6 080,00 €
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT .....</b>	<b>18 580,00 €</b>

Le Président  
Patrick LOISEL



- Mise en ligne de l'acte le ...20../...12../2022
- Document rendu exécutoire le ...20../...12../2022

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID : 078-200034130-20221214-202212102-BF

